LE CODE DE BONNE CONDUITE

LA RANDONNÉE COMME ON VEUT ! MAIS...

- Empruntez les chemins balisés pour votre sécurité et respectez le sens des itinéraires.
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de vos efforts.
- Soyez prudent et courtois lors de dépassements ou croisements des autres randonneurs ; le piéton est toujours prioritaire.
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage.
- Respectez les propriétés privées, les zones de cultures et les zones forestières.
- Attention aux engins agricoles et forestiers.
- Refermez les barrières.
- Evitez la cueillette sauvage de fleurs, fruits et champignons.
- Ne troublez pas la tranquillité des animaux sauvages.
- Gardez vos détritus, soyez discret et respectueux de l'environnement.
- Pour les vététistes :
  * contrôlez l'état de votre vélo et prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation
  * le port du casque est recommandé

RECOMMANDATIONS

N'OUBLIEZ PAS....

- de prendre de l'eau
- de respecter les installations agricoles et les propriétés privées
- de tenir les chiens en laisse à l'approche des troupeaux

Attention au feu

Pensez à avoir un équipement adapté à votre pratique.
En période de chasse (habituellement du 15 septembre au au 31 janvier), se renseigner auprès des mairies.
En cas ou après de fortes intempéries, ne vous engagez pas sur le chemin.

Ce chemin est interdit, pour l'essentiel, aux véhicules à moteur (sauf propriétaires et services).

Emportez vos déchets

Ne vous écartez pas des sentiers balisés

Respectez les cultures et les végétations

Ne pas faire de feu

112
114

32 50

http://mobile.meteofrance.com

Signaler un problème sur un itinéraire?

SURICATE
TOUS SENTINELLES DES SPORTS DE NATURE

www.sentinelles.sportsdenature.fr